

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

COMPTE RENDU

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
43

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président .

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

DEVELOPPEMENT

- Développement Economique

- | | | |
|----------------------|---|---------------------------------|
| B 2018-09-251 | <p>- Pépinière urbaine d'entreprise – Aide aux propriétaires de pas-de-porte vacants : attribution de subventions</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux propriétaires de pas-de-porte vacants, jointes à la présente délibération.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-09-252 | <p>- Pépinière urbaine d'entreprise – Pass Commerce/Artisanat : attribution de subventions</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux bénéficiaires du dispositif « Pass Commerce Artisanat » jointes à la présente délibération .</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-09-253 | <p>- Espace Orientation Métiers – Demande de financement 2018 auprès de la Région Bretagne et du Département du Finistère.</p> <p><i>Brest métropole anime l'Espace Orientation Métiers situé dans la médiathèque des Capucins grâce à la présence d'une conseillère emploi, salariée de la collectivité. Des sessions d'information collectives et un accueil individualisé sont notamment proposés à tout public, de façon anonyme. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter un soutien financier auprès de la Région Bretagne (20 000 €) et du Département du Finistère (20 000 €), et à signer tout document permettant de percevoir des aides financières.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-09-254 | <p>- SIMI 2018 (Salon de l'immobilier d'entreprise) – Approbation d'un projet de convention avec Nantes Saint-Nazaire Développement.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de participer au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) du 5 au 7 décembre 2018, en partenariat avec Nantes, Angers, Rennes et Saint-Nazaire, dans le cadre du Pôle métropolitain Loire-Bretagne. La contribution financière pour cette opération s'élève à 40 800 euros et sera versée à Nantes Saint-Nazaire Développement, maître d'œuvre de l'opération pour les cinq agglomérations associées. Cette action est encadrée par le projet de convention de partenariat joint à la présente délibération.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

DEVELOPPEMENT

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

B 2018-09-255

- ESC Force Ouest - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest.

Brest métropole souhaite renouveler en 2018 son soutien à l'association ESC Force Ouest, qui porte l'activité de l'école supérieure de commerce de Brest « Brest Business School (BBS) ». Dans ce cadre, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet de convention financière annuelle avec l'association précitée et d'approuver le versement d'une somme de 115 000 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-09-256

- YNCRÉA OUEST - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association YNCRÉA OUEST.

'ISEN Brest, devenue Yncréa Ouest en 2016, est implantée à Brest depuis 1994. L'école, qui accueille actuellement près de 600 étudiants sur le territoire, a pour projet d'ouvrir une nouvelle formation d'ingénieurs généralistes formés à la double compétence des technologies numériques et des métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement. Brest métropole souhaite accompagner ce projet de développement de l'école en accordant une subvention de 30 000 € à l'association YNCRÉA Ouest pour participer au financement des études de faisabilité. Dans ce cadre, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer une convention financière avec l'association précitée et d'approuver le versement de la somme correspondante.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

B 2018-09-257

- Dérogation à la règle du repos dominical- Commerces de détail - 2019.

Afin d'étudier les possibilités de dérogations à la règle du repos dominical pour l'année 2019, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'émettre un avis favorable sur les propositions de dérogation exposées ci-dessous

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**
**Contre: Le groupe
Europe Écologie Les
Verts**
**Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle
Alternative**

B 2018-09-258

- Approbation d'une convention de superposition de gestion de la voirie de la métropole consentie par Brest métropole au profit de la Ville de Guipavas pour la mise en place et la gestion de son mobilier d'information municipale

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de superposition de gestion de la voirie de la métropole consentie par Brest métropole au profit de la Ville de Guipavas pour la mise en place et la gestion de son mobilier d'information municipale et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Ressources Humaines

B 2018-09-259

- ASMB - Convention financière avec l'Association Sportive Métropolitaine de Brest (ASMB) pour l'année 2018

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à signer le projet de convention financière 2018 entre Brest métropole et l'Association Sportive Métropolitaine de Brest (ASMB) et d'autoriser le versement de la subvention correspondante.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Patrimoine

B 2018-09-260

- Demande d'autorisation d'urbanisme

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à la mise en œuvre des travaux relatifs à l'installation d'une structure modulaire dans le local propriété Zone du Vern.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

FINANCES

- Garanties d'Emprunts

B 2018-09-261

- Approbation d'une garantie d'emprunt à Brest métropole habitat, à hauteur de 100 % pour un emprunt d'un montant total de 5 520 000 euros au titre du second contrat de prêt haut de bilan bonifié contracté dans le cadre de la convention passée avec la Caisse des dépôts et consignations.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la garantie de Brest métropole, à hauteur de 100 %, pour un financement contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant total de 5 520 000 euros sollicité par Brest métropole habitat.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Les
groupe Brest Nouvelle
Alternative et
Rassemblement pour
Brest**

B 2018-09-262

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SACP d'HLM Le Logis Breton pour un prêt d'un montant total de 1 404 568 € contracté auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels pour le financement d'une opération de construction de 14 logements PSLA, Résidence Nividic, Lotissement des Portes de la rade au Relecq-Kerhuon.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 1 404 568 € souscrit par la SACP d'HLM Le Logis Breton auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Les
groupe Brest Nouvelle
Alternative et
Rassemblement pour
Brest**

SERVICES A LA POPULATION

- Equipements d'Agglomération

B 2018-09-263

- Centre de Médecine du Sport : approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole et diverses structures sportives pour le suivi médical des sportifs de sections sportives scolaires.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver des projets de convention de partenariat pour la période 2018 - 2020 entre Brest métropole et diverses structures sportives pour le suivi médical des sportifs de haut niveau et d'autoriser le Président, ou son représentant à les signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-09-264

- SA Stade Brestois 29 : Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du Stade Brestois 29 pour la saison 2018 - 2019.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre Brest métropole et la SA Stade Brestois 29, portant attribution d'une subvention pour le centre de formation de football du stade Brestois 29 pour la saison 2018 – 2019 et d'autoriser le Président ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Europe Écologie Les
Verts**

B 2018-09-265

- Service du nautisme : Modification du Règlement intérieur du Spot Iroise

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de nouveau règlement intérieur du Spot Iroise de Brest métropole.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-09-266** - **Centre nautique du Moulin Blanc, travaux d'aménagement à l'Adonnante : demandes de subventions.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions pour les travaux d'aménagement à l'Adonnante sur le site du Moulin blanc auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière.
- B 2018-09-267** - **Musée des Beaux Arts : modification d'une délibération concernant le don de deux oeuvres de Louis Victor Delpy** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de modifier la délibération n° B 2017-09-232 concernant le don des deux œuvres de Louis Victor Delpy et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.
- B 2018-09-268** - **Musée des beaux-arts : approbation d'un projet de convention de don d'oeuvre par l'artiste Alexandre Hollan à Brest métropole.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de don d'oeuvre par l'artiste Alexandre Hollan à Brest métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- Ecologie urbaine*
- B 2018-09-269** - **ENER'GENCE - Approbation d'un projet d'avenant 3 à la convention d'objectifs avec Ener'gence, association locale pour la maîtrise de l'énergie, pour 2018** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Dans le cadre de la convention de trois ans avec Ener'gence, il est proposé de soutenir l'évènement pour les 20 ans de l'association ainsi que son action sur le diagnostic de vulnérabilité du territoire dans le cadre du plan climat. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président à signer avec Ener'gence le projet d'avenant n°3 à la convention.
MASSON ne prend pas part au vote
- B 2018-09-270** - **Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur et de sa production d'énergie renouvelable au Technopôle Brest Iroise.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur et de sa production d'énergie renouvelable au Technopôle Brest Iroise.
- B 2018-09-271** - **Coopération décentralisée 1% eau : Proposition d'adhésion de Brest métropole à l'association 'pS-Eau' Programme Solidarité-Eau pour l'année 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole pour l'année 2018 à l'association pS-Eau et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

**Abstention: Mme
Nathalie CHALINE**

B 2018-09-272

- Climate Alliance - Adhésion au réseau européen de collectivités engagées sur le climat, Climate Alliance.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la demande d'adhésion au réseau de collectivités engagées sur le climat, Climate Alliance basé en Allemagne et d'autoriser le Président, ou son représentant, à entreprendre les actions relatives à cette décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-09-273

- Conservatoire Botanique National de Brest - Approbation d'un avenant n°1 à la convention cadre de partenariat pluriannuel entre Brest métropole et le conservatoire botanique national de Brest pour l'année 2018.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°1 pour l'année 2018 à la convention cadre de partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-09-274

- Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement de Brest métropole. Approbation après consultation du public.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement après prise en compte de la consultation du public du 09 mai au 13 juillet 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Propreté Déchets

B 2018-09-275

- Eco-mobilier – Approbation d'un contrat entre l'éco-organisme de la filière des déchets d'ameublement et Brest métropole - Année 2018.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de contrat territorial avec Eco-mobilier pour le mobilier usagé pour l'année 2018, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-09-276

- Déchets recyclables - Approbation d'une convention de reprise des papiers avec Cellaouate.

Il est proposé au Bureau de la métropole d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet de convention de reprise de déchets papiers avec l'entreprise Cellaouate.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Espace Public

- | | | |
|----------------------|--|---------------------------------|
| B 2018-09-277 | <p>- Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public des rues de la Penze et de Lannilis, lotissement « Lannilis III - Ecovillage» à Plouzané.
<i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public les rues de la Penze et de Lannilis, lotissement « Lannilis III - Ecovillage» à Plouzané.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-09-278 | <p>- Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue de Landréan, lotissement « Les côteaux de Landréan» à Plouzané.

<i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public la rue de Landréan, lotissement «Les côteaux de Landréan» à Plouzané.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-09-279 | <p>- Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue Jean Mor, lotissement 'Les vergers de l'Europe' à Brest

<i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public la rue Jean Mor, lotissement « Les vergers de l'Europe » à Brest.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-09-280 | <p>- Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue Marlène Dietrich, lotissement 'Le Petit Kervern' à Brest
<i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public la rue Marlène Dietrich, lotissement « Le Petit Kervern » à Brest.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-09-281 | <p>- PIVH - Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et le Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Brest, dans le cadre du Plan d'Intervention de Viabilité Hivernale (PIVH).
<i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre Brest métropole et le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest (CHRU) dans le cadre du Plan d'Intervention de Viabilité Hivernale (PIVH).</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

- Espaces verts

B 2018-09-282

**- Extension du cimetière de Le Relecq-Kerhuon :
Approbation du rapport du Commissaire-Enquêteur
et de la poursuite du projet**

sumé : Le Conseil Municipal de Le Relecq-Kerhuon a sollicité l'extension du cimetière de la commune, lequel est arrivé aux limites de sa capacité. Brest métropole, compétente en matière d'extension de cimetière, a procédé à une enquête publique conformément au Code de l'Environnement. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport du Commissaire-Enquêteur, de poursuivre le projet et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à son déroulement.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

URBANISME

B 2018-09-283

**- Système d'Informations Géographiques : Avenant 1
à la convention 2011-15 pour le reversement des
sommes trop perçues à Brest métropole**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver le projet d'avenant n°1 à la convention n°2011-15, ce dernier portant sur le reversement à Brest métropole d'un trop perçu de 7046,16 € relatif à la mise à jour des données orthophotographiques en 2016.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-09-284

**- Système d'Informations Géographiques :
Approbation d'un projet de convention d'acquisition
d'une orthophotographie de précision**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes d'approuver un projet de convention d'acquisition d'une orthophotographie de précision sur le territoire de la métropole et d'y contribuer financièrement à hauteur de 51 549,84 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Habitat

B 2018-09-285

**- Politique couleur : Opérations de coloration de
façades - Attributions de subventions à des
particuliers.**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions des subventions au titre des dispositifs d'aides aux opérations de coloration des façades.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-09-286** - **TINERGIE : rénovation énergétique des copropriétés – attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples annexées à la présente délibération.
- B 2018-09-287** - **TINERGIE : rénovation énergétique des copropriétés – Attribution de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux dans le cadre des financements du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux de copropriétés accompagnés par la plateforme de rénovation énergétique Tinergie annexées à la présente délibération.
- B 2018-09-288** - **TINERGIE – rénovation énergétique de l'habitat individuel : attribution de subventions aux particuliers.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.
- B 2018-09-289** - **Programme Local de l'Habitat : approbation des subventions 2018 de Brest métropole au financement des opérations de logement locatif social.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le versement des contributions financières pour l'année 2018, telles qu'elles figurent dans le tableau annexé au présent projet. **Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative**
- B 2018-09-290** - **Fonds d'Intervention pour l'Habitat - actualisation des aides financières à l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre de la délégation des crédits de l'Anah.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe et les critères d'actualisation du Fonds d'Intervention pour l'Habitat. **Abstention: Le groupe Rassemblement pour Brest**
- B 2018-09-291** - **Fonds d'Intervention pour l'Habitat – Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les décisions d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat pour un montant de 38 348 €.

B 2018-09-292

- ALMA - Approbation d'un projet de convention d'objectifs 2018 entre Brest métropole et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale ALMA relative à l'aide et à la gestion locative et aux contre-garanties du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention d'objectifs 2018 entre Brest métropole et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale ALMA relative à la gestion locative et aux contre-garanties du Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-09-293

- FSL - Approbation d'un projet de convention d'adhésion pour l'année 2018 de Eau du Ponant-Société Publique Locale au Fonds de Solidarité pour le logement de Brest métropole et pour la mise en oeuvre d'une expérimentation au paiement des charges d'eau et d'assainissement.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention d'adhésion pour l'année 2018 de Eau du Ponant-Société Publique Locale au Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et pour la mise en oeuvre d'une expérimentation au paiement des charges d'eau et d'assainissement et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

RETIRE

B 2018-09-294

- SIAO 29 - Adhésion à l'Association SIAO 29 (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du Finistère)

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la demande d'adhésion de Brest métropole à l'Association SIAO 29 et d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Affaires Foncières

B 2018-09-295

- Brest - Messioual - Désaffectation et déclassement d'une partie d'emprise publique non cadastrée et des parcelles HK 345 et 346, appartenant, ensemble, au domaine public et destinées à être cédées aux consorts Le Nan, pour une surface d'environ 51 m².

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une partie d'emprise publique non cadastrée ainsi que des parcelles HK 345 et 346 appartenant, ensemble, au domaine public, pour une surface d'environ 51 m², et situées à Messioual à Brest, en vue de les céder aux consorts Le Nan.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle
Alternative**

B 2018-09-296	<p>- Brest - Messioual - échange sans soulte d'emprises avec les consorts Le Nan. <i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'échange sans soulte d'une emprise d'environ 24 m² sur la propriété cadastrée HK 292 appartenant aux consorts Le Nan et d'une emprise publique non cadastrée d'environ 34 m², ainsi que des parcelles HK 345 et 346, représentant 17 m², situées à Messioual à Brest.</i></p>	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative</p>
B 2018-09-297	<p>- Brest - Rue Maurice Petit : approbation de la constitution d'une servitude au profit de Brest métropole sur la parcelle AM 373, appartenant à Brest métropole habitat. <i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'instauration d'une servitude sur la parcelle AM 373, située rue Maurice Petit à Brest et appartenant à Brest métropole habitat.</i></p>	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
B 2018-09-298	<p>- Brest - Approbation de l'acquisition d'une partie de la parcelle AM 27 appartenant aux consorts Marques, sise rue Marcelin Duval. <i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle AM 27 appartenant aux consorts Marques dans l'objectif d'une continuité hydraulique entre différents ouvrages de gestion des eaux pluviales, à Brest.</i></p>	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
B 2018-09-299	<p>- Brest - 26 rue Thibaudet : constat de la désaffectation et approbation du déclassement d'une portion du domaine public d'environ 270 m². <i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et approuver le déclassement d'une portion de terrain d'environ 270 m² située le long de la propriété sise 26 rue Thibaudet à Brest.</i></p>	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
B 2018-09-300	<p>- Brest - 26 rue Thibaudet : approbation de la cession par Brest métropole d'une portion de terrain d'environ 270 m² à Monsieur et Madame Sassolas. <i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une portion de terrain d'environ 270 m² située le long de la propriété sise 26 rue Thibaudet à Brest à Monsieur et Madame Sassolas.</i></p>	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
B 2018-09-301	<p>- Brest - Rue de Pontaniou : constat de la désaffectation et approbation du déclassement du domaine public du site de l'ancienne maison d'arrêt. <i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et d'approuver le déclassement du site de l'ancienne maison d'arrêt, rue de Pontaniou à Brest.</i></p>	<p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative</p>

- B 2018-09-302** - **Brest - Rue de Pontaniou : approbation de la cession à la société 'François 1^{er} Développement' ou toute autre personne morale pouvant s'y substituer, du site de l'ancienne maison d'arrêt en vue de la réalisation d'un programme d'habitat.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession sous condition suspensive de la parcelle CN 135 à la société « François 1^{er} Développement » ou toute société pouvant s'y substituer en vue de la réalisation d'un programme d'habitat.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention: Les groupes Brest Nouvelle Alternative et Rassemblement pour Brest
- B 2018-09-303** - **Brest - Rue de l'Elorn - Désaffectation et déclassement de deux emprises à extraire du domaine public.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désaffectation et le déclassement de deux emprises à extraire du domaine public rue de l'Elorn à Brest, en vue de leur cession au profit de Brest Métropole Aménagement.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-09-304** - **Brest - Rue de l'Elorn - Approbation de la cession de deux parcelles au profit de Brest Métropole Aménagement.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession au profit de Brest métropole Aménagement de deux parcelles situées rue de l'Elorn à Brest.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-09-305** - **Brest - Rue du Professeur Langevin - Approbation de l'acquisition du bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin cadastré en section AE n°461p.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition auprès de la Ville de Brest du bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin, cadastré en section AE n°461p.
- RETIRE**
- B 2018-09-306** - **Brest - Approbation de l'acquisition des parcelles HV 367 et 479 appartenant aux 27 co-lotis du lotissement 'le hameau de Kerallan', sise lieudit Kerallan.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles HV 367 et HV 479 appartenant aux 27 co-lotis du lotissement « le hameau de Kerallan » dans le cadre du projet de débusage et de renaturation du cours d'eau du Spernot dans le jardin de Keravelloc, à Brest.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-09-307** - **Gouesnou - Avenue Baron Lacrosse - Désaffectation et déclassement de deux parcelles AY 189 et 193 destinées à être cédées à un riverain.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de deux parcelles AY 189 et 193 pour une surface totale de 671 m², situées avenue Baron Lacrosse à Gouesnou en vue de les céder à la société Bellion Tampleu Coppe.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- B 2018-09-308** - Gouesnou - Avenue Baron Lacrosse - Cession de deux parcelles AY 189 et 193 au profit de la Société Bellion Tampleu Coppe. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession du terrain situé avenue Baron Lacrosse à Gouesnou, cadastré AY 189 et 193 d'une surface de 671 m² et inscrit en zone UE, au profit de la société Bellion Tampleu Coppe.
- B 2018-09-309** - Guilers - îlot Lesteven - Kerionoc - Autorisation de dépôt d'un permis de construire par Aiguillon Construction sur les parcelles appartenant à Brest métropole, et désignation à l'Établissement public foncier de Bretagne (EPF) d'Aiguillon Construction comme acquéreur des parcelles lui appartenant. **RETIRE**
Dans le cadre de la convention opérationnelle d'actions foncières de Guilers qui lie Brest métropole et l'Établissement public foncier de Bretagne, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le dépôt d'un permis de construire par Aiguillon Construction sur les parcelles appartenant à Brest métropole, et de désigner Aiguillon Construction comme acquéreur des parcelles appartenant à l'Établissement public foncier (EPF) de Bretagne dans le même îlot.
- B 2018-09-310** - Guipavas - Approbation de l'acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public des parcelles B 1865 et 1890 appartenant à la SAS Armen Aménagement, situées rue de la Forge. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées B 1865 et 1890 d'une surface totale de 350 m² appartenant à SAS Armen Aménagement et situées rue de la Forge à Guipavas.
- B 2018-09-311** - Plougastel-Daoulas - Lesquivit : approbation de l'acquisition par Brest métropole des parcelles BO 74 et 83, appartenant aux consorts Corre. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles BO 74 et 83, situées dans le secteur de Lesquivit à Plougastel-Daoulas et appartenant aux consorts Corre.
- B 2018-09-312** - Plougastel-Daoulas - Révision des frais d'échange de terrains situés dans le périmètre rapproché du captage de Kergonnec à Plougastel-Daoulas entre Monsieur Disdero et Brest métropole. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la révision des frais d'échange de terrains situés à Plougastel-Daoulas, entre Monsieur Disdero et Brest métropole.

- B 2018-09-313** - **Le Relecq-Kerhuon - Rue de la Corniche - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 20 m² en bordure de voie, en vue d'une cession à monsieur et madame Monvoisin.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du domaine public d'une emprise bordant la rue de la Corniche à Le Relecq-Kerhuon, en vue d'une cession à monsieur et madame Monvoisin.
- B 2018-09-314** - **Le Relecq-Kerhuon - Rue de la Corniche - Cession d'une emprise en bordure de voie, au profit de monsieur et madame Monvoisin.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise bordant la rue de la Corniche à Le Relecq-Kerhuon, en vue de sa cession à monsieur et madame Monvoisin.
- B 2018-09-315** - **Le Relecq-Kerhuon - rue de Kerscao : approbation de l'acquisition par Brest métropole des parcelles AX 454 et 455, appartenant aux consorts Saliou.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles AX 454 et 455, situées rue de Kerscao à Le Relecq-Kerhuon et appartenant aux consorts Saliou.
- B 2018-09-316** - **Le Relecq-Kerhuon - rue Abbé Letty : approbation de l'acquisition par Brest métropole de la parcelle BE 57, appartenant aux consorts Donaghy.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle BE 57, située rue Abbé Letty à Le Relecq-Kerhuon et appartenant aux consorts Donaghy.

SERVICES A LA POPULATION

- Propreté Déchets

- B 2018-09-317** - **Déchets recyclables - Approbation d'un projet d'avenant au contrat de reprise des papiers-cartons non complexés (PCNC).** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant ci-joint et d'autoriser le Président, ou son représentant à le signer.

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Secrétariat du Bureau de la métropole

MIS A L'AFFICHAGE LE 02/10/2018 .